

## EDITO

La rentrée scolaire est arrivée rapidement cette année ou c'est peut-être que le temps passe vite, de plus en plus vite ! Cependant nous avons résisté à une mini canicule en août, en terme de durée, à un petit automne en juillet, espérons avoir un été indien et un automne sympathique.

56 enfants vont prendre la route de l'école le 04 septembre. L'équipe de la garderie, cantine, enseignantes est sur le pont depuis le 28 août pour organiser au mieux la rentrée de nos enfants.

Beaucoup d'activité dans l'un des bâtiments phare de la commune, la cantine et surtout sa cuisine. Une démolition presque complète de la cuisine, réfection totale et agrandissement de celle-ci, a eu lieu durant tout l'été. Evidemment vu l'ampleur des travaux, notre cuisine ne sera pas opérationnelle le 04 septembre. Mais nous n'avons pas prévu de mettre au régime strict les enfants durant un mois. Nous avons prévu de nous faire livrer les repas durant un mois par « La bonne cuisine » de GIVORS. Les repas seront servis dans la salle des fêtes et en un seul service. Une fois les travaux terminés, nous reprendrons les bonnes habitudes, avec une cuisine toute neuve.

Evidemment comme les bonnes nouvelles n'arrivent pas seules, nous avons décidé aussi d'automatiser la réservation et le suivi des repas et de garderie avec le logiciel 3Douest, <https://3douest.com>

Pour les parents, vous pouvez prendre connaissance de la page internet, une version de démonstration parents est disponible. Prenez le temps de vous familiariser car dès octobre, l'ensemble de la gestion de la garderie et cantine se fera exclusivement sur ce logiciel. Durant le mois de septembre, il serait agréable d'être rigoureux au niveau de la gestion des réservations des repas de vos enfants car nous commandons le nombre de repas une semaine en avance. Il sera presque impossible d'ajouter un enfant la veille pour le lendemain. J'ai demandé à l'équipe de la garderie-cantine d'être rigoureuse durant cette période charnière, car il sera très difficile de servir un repas digne de la réputation de notre cuisine au repas rajouté. Dans tous les cas, je sais que vous êtes sérieux mais il est préférable de vous informer en amont pour éviter les déconvenues.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon redémarrage et l'ensemble des employés communaux ainsi que l'équipe municipale est à votre disposition pour tout renseignement.

Thierry Sallandre

## AGENDA SEPTEMBRE

**Samedi 2 de 9h à 15h** : Déchèterie mobile (parking du cimetière)

**Samedi 2** : But d'honneur organisé par la Pétanque des Haies (réservé aux sociétaires)

**Dimanche 3** : Course, VTT, rando L'Ecureuil à Chonas l'Ambellan

**Lundi 4** : Reprise de l'école

**Mercredi 6 sur RV** : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90)

**Samedi 9 à partir de 16h** : Remise des chèques aux propriétaires de terrains par l'ACCA (local chasse)

**Dimanche 10** : Ouverture de la chasse

**Vendredi 15 à 19h30** : Assemblée Générale de l'ASQV à l'Espace Pierre Bret au Fautre à Trèves

**Du 15 au 30** : Animations gratuites avec les RENDEZ VOUS DE MON PARC à Condrieu

**Samedi 16** : Concours de pétanque des vendanges organisé par la Pétanque des Haies (ouvert à tous)

**Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17** : Journées européennes du patrimoine

**Mercredi 20 à 19h** : Conseil municipal

## OCTOBRE

**Mercredi 4 sur RV** : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90)

**Vendredi 13 de 10h à 18h** : Journée jeux avec le Ludomobile à la salle des fêtes

**Samedi 14 à 13h30** : Assemblée Générale de la Pétanque des Haies

## ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village :

1/ sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

2/ et sur l'appli illiwap

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.



Rejoignez-nous sur  
**facebook**



### Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)



## INFO MAIRIE

### TRAVAUX CANTINE

Le chantier de l'extension et la mise aux normes de la cuisine de la cantine a eu lieu pendant les vacances scolaires pour impacter au minimum le service de cantine.

Cependant, suite aux démolitions, les ouvrages d'antan ne sont plus aux normes actuelles et ont nécessité que l'ensemble des structures soient mises aux normes, ce qui a demandé plus de temps et des suppléments.

L'extension de la cuisine, qui consiste à la création d'un local de livraison des fournisseurs dans un ancien garage, le stockage des ingrédients ainsi qu'un espace pour les préparations pour prendre en compte les contraintes de circulation, va se terminer courant septembre.

Dès que la cuisine sera livrée, une société de nettoyage sera missionnée. Le matériel de cantine, tables et chaises seront réinstallés. Alors les locaux pourront être réintégrés.

De ce fait, la mairie a réorganisé, dès début septembre, le service de cantine dans la salle des fêtes. La cuisine de la salle et les équipements n'étant pas adaptés pour réaliser autant de repas et la salle étant louée les week-ends, nous avons fait appel à un prestataire extérieur temporairement. C'est La Bonne Cuisine, traiteur à Givors, qui apporte également les repas à domicile sur notre commune, qui assurera la confection des repas.

Il n'y aura aucun changement du tarif des repas pour les parents.

Les enfants qui mangent d'ordinaire dans la salle des fêtes uniquement pour le repas de Noël, auront l'impression que c'est le repas de Noël tous les jours !!

### Extension de la cuisine du restaurant scolaire



450, Rue des Champs Blancs  
69420 - LES HAIES



### RETOUR SUR LA VOGUE DES HAIES



Quel bonheur de se retrouver pour la fête du village !

Une fête marquée par les retrouvailles pour les 40 ans de la vogue, avec la joie et l'envie de faire la fête !

Bravo aux jeunes Zazous qui ont assuré pendant 6 jours et perpétué les traditions !

La vogue en chiffres :

- 5 jours de tournées des brioches pour parcourir les hameaux et le village à la rencontre des habitants
- 3 soirs de bals gratuits
- 50 doublettes le samedi à la pétanque pour le concours de la Saint Laurent malgré une chaleur écrasante
- 36 triplettes le dimanche malgré la pluie qui s'est invitée
- un apéritif offert aux habitants le dimanche midi, qui a été l'occasion d'une rétrospective sur les 40 ans de la vogue avec des films d'époque et une petite chanson créée spécialement pour l'occasion
- une paëlla qui a regroupé 450 convives malgré la pluie, pour bien finir ce joli week-end festif, animée par la fanfare « La bande à G... »

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette fête réussie :

- Les Zazous
- Les anciens Zazous et les parents des jeunes qui ont prêté mains fortes
- Les bénévoles des associations qui ont organisé les 2 concours de pétanque et la tenue des buvettes
- Habitants, amis et visiteurs venus nombreux pour partager ces bons moments de convivialité.

## SECURISATION NORD DU VILLAGE

Suite à une réunion publique avec les riverains et la mairie et des échanges avec le Département du Rhône, des solutions pour réduire la vitesse à l'entrée nord du village sont étudiées.

Une des solutions va être testée :

Deux écluses (GBA) et des panneaux de signalisation prêtés par le Département du Rhône vont être mis en place en haut du village (dans les 2 sens, à la sortie et à l'entrée nord) pour ralentir la vitesse (plan joint) **le 1er septembre 2023**.

Ces panneaux seront installés pour une période de trois mois jusqu'à fin novembre 2023.

La surveillance et l'entretien seront à la charge de la mairie en cas de détérioration.

**Un arrêté municipal pour une limitation de vitesse à 30 km / heure à partir du dos d'âne après la chèvre jusqu'à la sortie nord du village sera mis en place, consultable en ligne : <https://www.leshaies.fr/>**

Si l'essai est concluant, une étude avec l'aide du Département du Rhône, avec qui nous avons déjà échangé, sera éventuellement lancée pour une construction en dur définitive.

La sécurité routière sur la commune est l'affaire de tous. Nous devons être prudents et bienveillants.

Les haies

Entrée nord (vers / depuis La Croix Régis)

Sécurisation de l'entrée Nord de la commune



Écluse double distante  $\approx 16m$ .

## MUTUALISATION DE LA CANTINE

Le projet de mutualisation des repas pour l'école de Tupin et Semons se concrétise. Les mairies des Haies et de Tupin et Semons ont signé une convention. Guillaume Deboom est embauché par la mairie de Tupin et Semons pour aider Sandrine Planta, la cuisinière, à la réalisation des repas dans notre cantine. Dès que la cuisine sera terminée et livrée, ils investiront les lieux.

Bienvenue



## RESSOURCE HUMAINE

BIENVENUE à Guillaume Deboom qui rejoint l'équipe des employés municipaux pour renforcer le service technique durant une dizaine de jours cet été !

## OFFRE D'EMPLOI LA MAIRIE DES HAIES RECRUTE UN(E) SURVEILLANT(E) DE CANTINE



- Pendant le temps méridien, assurer la surveillance et l'accompagnement des enfants durant le repas à la cantine
- Horaires :
  - En période scolaire (36 semaines)
  - Les lundi / mardi / jeudi / vendredi de 11h30 à 13h30 soit 8 heures par semaine (hors temps de vacances scolaires).
- Compétences et qualités requises : bienveillance, avoir un bon relationnel avec les enfants et le reste de l'équipe
- Poste à pourvoir dès que possible
- Poste qui peut convenir à des profils très variés (parent, retraité, chercheur d'emploi, complément d'activité...)
- Si vous êtes intéressés, vous pouvez déposer votre curriculum vitae dans la boîte aux lettres de la mairie ou l'envoyer par mail à : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)
- Merci de partager l'information et faites le savoir autour de vous !

## ENTRETIEN DES HAIES



Pour rappel, les haies donnant sur l'espace public (trottoirs, chemins, allées, ...) doivent être régulièrement entretenues et taillées afin de :

- Ne pas gêner le passage des piétons,
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation ou en diminuant la visibilité dans une intersection.

Le feuillage et les branches d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre ne doivent pas dépasser la limite de propriété. La hauteur est limitée à 2 m.

**Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies**, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Autre élément important : **les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens** (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).



## ILLIWAP

La mairie des Haies a mis à votre disposition en début d'année, un nouveau moyen d'information totalement gratuit pour avoir toutes les actualités importantes sur votre commune (incident, arrêtés, intempéries, route barrée, travaux, messages préfectoraux, réunions publiques, coupures d'électricité ou d'eau, évènements...).

Le principal avantage est le côté instantané de la diffusion d'un message d'information ou d'alerte à la population abonnée, en temps réel.

Pour recevoir les messages, il vous suffit de télécharger sur votre téléphone l'application ILLIWAP, et vous abonner à la page de **Mairie de LES HAIES**.

Très simple et facile d'utilisation, sans publicité, vous recevez une notification sur votre smartphone quand la mairie publie une information.

Vous pouvez vous désabonner dès que vous le souhaitez.

Le téléchargement de l'application ou son désabonnement sont totalement anonymes.

Disponible également sur tablette ou ordinateur via la barre de recherche

<https://www.iliwap.com/fr>

Vous êtes déjà 164 abonnés !



**Guide du citoyen**  
Suivre l'actualité  
de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Les Haies

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

### 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



Sur Google Play  
(Android)



Sur AppStore  
(iOS)

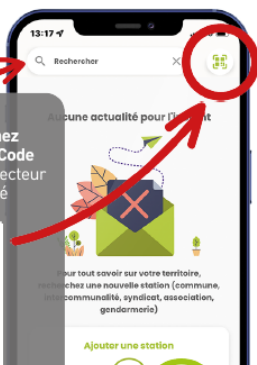


Sur App Gallery  
(Huawei)

### 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

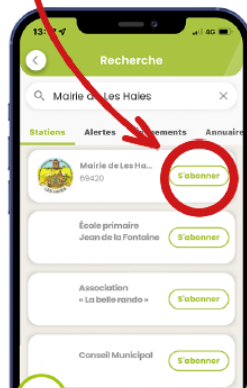
OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



**LES AVANTAGES !**

### 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



**GRATUITE**

Téléchargement gratuit et sans engagement.



**SANS INSCRIPTION**

Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.



**SANS PUBLICITÉ**

Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.



**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



# ENTRE VOISINS

## SOYONS MALINS

RÈGLE N°1  
RESPECT & TOLÉRANCE

CHOISIR  
LE BON MOMENT  
C'EST IMPORTANT

TOUS RESPONSABLES,  
TOUS CONCERNÉS

Les travaux bruyants sont à effectuer :

• les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

• les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

• les dimanches et jours fériés

de 10h00 à 12h00

CHOISIR  
LE COMPOSTAGE  
ET PAS LE BRÛLAGE  
des déchets verts !

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Que faire de ses déchets verts ?

- les utiliser en paillage ou en compost
- les déposer en déchèterie

*Brûler des déchets verts, surtout si ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres vivants et l'environnement.*

NON = amende  
RESPECT = 450 €

S'il s'agit de chantiers d'entreprises, réalisés sur le domaine public ou privé, en extérieur ou en intérieur, les travaux sont interdits :

- Avant 7h et après 20h en semaine
- Avant 8h et après 19h le samedi
- Dimanche et jours fériés

Pour nos amis **les chiens**, les propriétaires sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Un bon voisinage rend la vie plus agréable !

## EMPLOI POUR LES 16 - 25 ANS

La Mission Locale Rhône Sud et l'AFPA proposent une session du 12/09 au 4/10/2023 à CONDRIEU,

Plus d'info lors d'une Information Collective le mercredi 06/09 à 10h,  
à l'Espace Citoyen de Condrieu - Salle du Pressoir (face à la mairie).

Public visé : jeunes de 16 à 25 ans habitant les communes de Condrieu, Loire-sur-Rhône, Ampuis, Sainte Colombe, Saint Romain en Gal, Les Haies, Tupin et Semons, Trèves, Longes, Echallas, Saint Romain en Gier...

**La Mission Locale Rhône Sud et l'AFPA vous propose:**

### LA ROUTE VERS L'EMPLOI

#### AU PROGRAMME :

- Développer des pistes professionnelles
  - Connaitre votre territoire
- Renforcer vos compétences numériques :
  - Découvrir l'AFPA : (Vénissieux, St-Priest)
  - Visiter les plateaux techniques
  - Préparer le code de la route

#### LA MOBILITE VERS L'AUTONOMIE

**JOB**



4 semaine du 12/09 au 04/10  
Maison des Services Publiques  
1 place des droit de l'home  
69420 Condrieu

#### Information :

Contactez la Mission Locale  
au 04 72 24 20 12



## CULTURE

## JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 15, 16 et 17 septembre 2023

Les journées européennes du patrimoine, organisées chaque année fin septembre en Europe, sont l'occasion, durant un week-end, de découvrir des châteaux, des églises, ou encore d'anciens sites industriels habituellement fermés au public.

Cette année, cet événement culturel, célébré dans une cinquantaine de pays européens, est placé sous le thème "Patrimoine vivant" et "Patrimoine du sport".

Plus d'info :

<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>



*Château de Villars*

Près de chez nous, le château de La Chapelle Villars sera exceptionnellement ouvert à la visite.

Inscription en ligne préalable obligatoire sur le site :

<https://chateauchapellevillars.com/evenement/journees-du-patrimoine/>

## PARC DU PILAT

### LES RENDEZ-VOUS DE MON PARC

#### CONDRIEU DU 15 AU 30 SEPTEMBRE

Biodiversité, énergie, patrimoine, spectacle, handicap, ... seront au programme des Rendez-vous de mon Parc à Condrieu, avec pour maîtres mots : Territoire, Découverte, Culture et Ouverture.

Pendant 15 jours, vous rencontrerez des experts de différents profils qui seront ravis de partager avec vous leurs travaux dans leurs domaines. Vous participerez à un séminaire, vous visiterez les commerces du village, vous dessinerez les fresques du climat, vous vous laisserez peut-être surprendre par des spectacles,...

Toutes les animations sont gratuites.

Pour faciliter l'organisation, une réservation est souvent demandée. Elle s'effectue sur le site internet du Parc du Pilat [www.parc-naturel-pilat.fr/actualites/rdv](http://www.parc-naturel-pilat.fr/actualites/rdv)



#### Au programme :

- Vendredi 15 septembre - **Lancement des rendez-vous de mon Parc** à la médiathèque - Apéro - Fresque Biodiversité
- Samedi 16 septembre - **Rencontres de la biodiversité** - Séminaire
- Dimanche 17 septembre - **Patrimoine viticole** au bar Le Papou - Apéro bavard
- Jeudi 21 septembre - **Conseil en architecture** - Accompagnement de projets
- Jeudi 21 septembre - **La conférence jubilatoire du professeur kidonk sysnetoua** à la salle de l'Arbuel - Spectacle et rencontre
- Vendredi 22 septembre - **La caravane de la biodiversité fait son marché** - Parlons nature
- Samedi 23 septembre - **Itinérance et handicap sur la Via Rhôna** - Tourisme et handicap
- Lundi 25 septembre - **Condrieu, Bourg Vivant** - Visite économique
- Jeudi 28 septembre - **Fresque du climat** - Atelier
- Samedi 30 septembre - **CHAMP LIBRE**
  - Balade accompagnée à travers la plaine maraîchère
  - Spectacle dans les Jardins familiaux Fais GAF'A Moi de la Cie Tout un truc
  - Dégustation de produits locaux



## LA DECHETTERIE MOBILE

Elle sera aux Haies (parking du cimetière)  
**le samedi 2 septembre de 9h à 15h.**

Accès gratuit (sur présentation de votre carte d'accès)

**Les déchets acceptés :** encombrants, déchets verts, cartons et ferrailles.

**Les déchets refusés :** déchets spéciaux (huiles de vidange, peintures, batteries, toxiques), déchets d'équipement électrique ou électronique (réfrigérateur, gazinière, écran de télévision, etc.).  
Il convient de les déposer à la déchetterie d'Ampuis.

**Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit.  
Ils doivent être déposés en déchetterie.**



## CAMPAGNE DE PREVENTION CONTRE LE DIABETE

L'Agglo accompagne les acteurs de la santé du territoire au travers de son Plan Local de Santé, fil conducteur des actions qu'elle mène en faveur d'une meilleure santé pour ses habitants.

Dans ce cadre, elle se mobilise pour lutter contre le diabète et organise l'évènement **CAP SANTÉ** qui se déroulera le **samedi 16 septembre 2023**, de 9h30 à 17h, en simultané à Estrablin, Maison des Associations (85 place de la Paix) et Vienne, salle des fêtes (Place de Miremont).

Partant du principe que la prévention contre le diabète passe par une alimentation saine et une activité physique régulière, cet **évènement gratuit** proposera aux participants :

- Des ateliers cuisine, avec un restaurateur et une diététicienne
- Des balades faciles et d'une heure maximum, accessibles à tous, au fil desquelles les participants pourront faire des pauses ludiques
- Des stands d'information sur l'activité physique accessible à tous et sur le sujet du diabète.
- Une collecte de dons sera proposée au profit de l'Association des diabétiques de l'Isère.

Plus d'info et inscriptions aux ateliers :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/agenda/evnement/cap-sante-une-journee-de-prevention-contre-le-diabete-1>

## VOTRE CONSEILLER NUMERIQUE VOUS PROPOSE DES COURS D'INFORMATIQUE GRATUITS POUR :

- Apprendre à prendre en main un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Devenir autonome sur internet en toute sécurité, gérer votre sécurité informatique.
- Apprendre à communiquer avec vos proches.
- Maîtriser votre e-réputation sur les réseaux...
- Importer ses photos et vidéos sur son ordinateur
- Le numérique pour les juniors (programmation avec scratch, cyberharcèlement...)



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**  
France  
services

### Une aide gratuite lors de vos démarches administratives pour :

- Effectuer vos démarches sur internet (même si vous n'avez pas d'accès à internet).
- Découvrir des moyens de connexion simple aux principaux sites de l'administration.
- Vous renseigner sur vos droits sociaux.
- Refaire vos papiers ...

Quelle que soit votre demande ou vos compétences, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de **Fabrice au 06 71 59 79 99** (médiathèque d'Echalas).

## ASSOCIATIONS

### BIBLIOTHEQUE

**Vendredi 8 septembre réouverture de 16h30 à 19h**  
Les bénévoles vous attendent pour vous proposer de nouvelles lectures !



### LA CHASSE

La remise de chèque pour les terrains aura lieu le **samedi 9 septembre 2023** de 15 heures à 18 heures au local de chasse.

**Ouverture de la chasse dimanche 10 septembre.**

## ASSOCIATION DES QUATRE VENTS - ASQV

Le nouveau livret des activités de l'ASQV pour la saison 2023-2024 est disponible en ligne sur le site de l'ASQV : <https://www.asqv.fr/wp-content/uploads/2023/07/Fasicule-ASQV-2023-2024.pdf>

Nous vous invitons à le consulter et à le faire découvrir autour de vous.

Comme d'habitude, il y a deux cours d'essai gratuits début septembre pour toutes les activités.

### Inscriptions :

Des permanences seront organisées à compter du 30 août jusqu'au 30 septembre, au complexe du Fautre à Trèves (petite salle à côté du gardien)

- les mercredis de 15h à 20h

- les samedis de 9h à 11h

**Attention :** Pas d'inscription pendant les cours, en cas d'indisponibilité pour les permanences, veuillez contacter le 06.21.30.98.61 afin d'organiser un autre rendez vous.

Les permanences vous permettront de savoir de suite si votre certificat médical est encore valide.

Vous trouverez sur le site: <https://www.asqv.fr> tous les documents nécessaires à imprimer.

**L'assemblée générale de l'ASQV aura lieu le :**

**Vendredi 15 septembre à 19h30**

à l'espace Pierre Bret au Fautre à Trèves.

Votre présence est indispensable à la vie de l'A.S.Q.V.



## ASSOCIATIONS

### PETANQUE DES HAIES

**Samedi 2 septembre** : But d'honneur en Tête à Tête réservé aux sociétaires des Haies

**Samedi 16 septembre** : Concours des vendanges ouvert à toutes et tous

**Samedi 14 octobre** : Assemblée générale de la Pétanque des Haies



# LES HAIES

## SAMEDI 16 SEPTEMBRE

### 2023

#### CONCOURS DE PETANQUE EN DOUBLETTES FORMEES

**Début des parties : 14h15**

#### CONCOURS A -B

**10 € la doublette**

**Redistribution de la mise**

#### LIMITE A 56 DOUBLETTES



### AU PROFIT DU TELETHON



# CONCOURS PHOTO



sur le thème :

*« Les arbres des Haies,  
êtres vivants remarquables  
ou aux multiples fonctions »*

Jusqu'au 27 octobre 2023  
Photographiez votre commune  
et adressez-nous vos plus beaux clichés à la  
Mairie des Haies.



Pour participer, consultez le  
règlement affiché en mairie  
et sur le site : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)  
(onglet Communication)



## PERISCOLAIRE : du côté de la garderie et la cantine...



### NOUVELLE ENTREE POUR LA GARDERIE

En raison des travaux de mises aux normes et extension de la cuisine de la cantine, du côté de la cour,  
**l'accès à la garderie se fera face à la mairie,  
dès la rentrée de septembre 2023.**

### INFORMATION IMPORTANTE AUX FAMILLES



### NOUVEAU LOGICIEL PERISCOLAIRE

Afin d'optimiser la gestion du périscolaire (cantine et garderie), la mairie est en train de mettre en place un nouveau logiciel.

Une fiche de renseignement intitulée "Mairie - Périscolaire - Inscription Cantine - Info garderie" a été transmise en fin d'année scolaire aux parents afin de compléter la base de données.

Le 18 et 19 septembre prochain, les 4 agents qui gèrent la cantine et la garderie suivront une formation au logiciel 3D Ouest <https://3douest.com>

Ensuite les parents recevront un mail pour créer leur compte pour l'année scolaire 2023-2024.

Ce portail Famille, disponible 24h / 24h, permettra aux parents de consulter leurs informations, d'effectuer les réservations ou annulations pour la cantine et de payer en ligne les factures du périscolaire. Un tutoriel, également disponible sur l'espace personnel, explique comment évoluer sur ce portail.

### TARIFICATION ET MODALITES D'INSCRIPTIONS RESTENT INCHANGEES

Le prix du repas reste à 4.50€ pour le repas régulier et à 5.50 € pour le tarif exceptionnel ou annulation à moins d'une semaine (ce tarif ne s'applique pas en cas de maladie de l'enfant, ou en cas de force majeure).

Le tarif de garderie reste à 1,85€/heure, sans inscription préalable.

La garderie est ouverte de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Plus d'info sur le site de la mairie : <https://www.leshaies.fr>

# La recette au fil des saisons....

## Beignets de courgettes râpées

Voici une délicieuse recette de beignets simples de courgettes râpées, parfaite pour un apéritif convivial ou une entrée savoureuse et gourmande.

### Ingrédients (6 personnes) :

2 courgettes  
190 g de farine  
3 œufs  
35 g de fromage râpé ou parmesan  
50 ml d'huile d'olive  
10 cl de lait  
sel, poivre  
huile pour la friture



### Préparation :

- Cassez les œufs dans un saladier et battez-les énergiquement.
- Ajoutez ensuite la farine tamisée, le lait, la levure, le fromage râpé et l'huile d'olive, en mélangeant jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et onctueuse.
- Assaisonnez le tout avec une pincée de sel et de poivre pour relever les saveurs.
- Lavez les courgettes soigneusement, puis retirez les extrémités.
- Râpez-les ensuite finement à l'aide d'une râpe à gros trous.
- Incorporez les courgettes râpées à la pâte et mélangez le tout.
- Laissez ensuite reposer la pâte pendant 30 minutes au réfrigérateur.
- Pendant ce temps, faites chauffer l'huile de cuisson dans une grande poêle.
- Façonnez des boules de pâte à l'aide de vos mains légèrement farinées.
- Aplatissez ces boules entre vos paumes et disposez-les délicatement dans la poêle chaude.
- Laissez cuire les beignets quelques minutes jusqu'à ce qu'ils dorent.
- Renouvelez l'opération avec le reste de la pâte.
- Enfin, disposez les beignets sur du papier absorbant pour éliminer l'excès d'huile.
- Pour accompagner ces délices, vous pourrez les servir avec une salade verte ou quelques crudités.
- Bon appétit !!

**Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : [mairie@leshaies.fr](mailto:mairie@leshaies.fr)**